

**ANNEXE C
LEXIQUE**

Activité à but lucratif

Une activité dont l'objectif est de générer des profits.

Activité non scolaire

Activité qui se déroule à l'extérieur des heures opérationnelles de l'école et qui ne sont pas organisées par l'école.

Autres arrangements

Surveillance assurée par la direction d'école, un(e) employé(e) du Csc MonAvenir ou une tierce partie ayant signé le Protocole de transfert de responsabilités d'utilisation des locaux et formé à cette fin.

Csc MonAvenir

Le "Csc MonAvenir" signifie le Conseil scolaire catholique MonAvenir.

Demande de permis

Requête présentée au Csc MonAvenir dans le but d'obtenir la permission d'utiliser les installations appartenant au Csc MonAvenir ou sous la gestion de ce dernier.

Heures opérationnelles

Période pendant laquelle l'école reste officiellement ouverte afin de permettre tout déroulement d'activité scolaire. Il relève de la direction d'école d'informer quelles sont les heures opérationnelles de son école étant donné que celles-ci peuvent varier d'une école à l'autre.

Organisme sans but lucratif

Organisme constitué exclusivement à des fins scolaires, éducatives, religieuses ou philanthropiques, sans objectif visant à procurer à ses membres un quelconque avantage économique ou profit.

OSBIE

OSBIE signifie « Fonds d'échange d'assurance des Conseils scolaires de l'Ontario ». Fournisseurs d'assurances du Csc MonAvenir.

Permis de location

Le document qui permet à un requérant d'utiliser les installations appartenant au Csc MonAvenir ou sous la gestion de ce dernier.

Preuve d'assurances

Certificat ou document permettant de prouver qu'un requérant possède des assurances responsabilité civile et autres assurances connexes à l'activité.

Requérant

Une personne, organisme ou groupe qui soumet une demande de location des installations scolaires.

Sécurité du bâtiment

La sécurité du bâtiment est assurée en faisant, entre autre, le tour de l'école afin de vérifier la fermeture des portes et fenêtres extérieures, la présence de personnes dans l'école et l'armement du système d'alarme.

SRF

"SRF" signifie le Service des ressources financières.

SRM

"SRM" signifie le Service des ressources matérielles.

Usage exclusif

S'entend des usagers qui nécessitent l'usage exclusif de locaux en permanence (exécution de baux).

Usage ponctuel

S'entend des usagers qui ne nécessitent pas l'usage exclusif de locaux (permis de location).